

Réunion du 7 octobre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Claude FROEHLI, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER


N° CP/2013/722 - Jeunesse - animateurs - 3322
Participation à l'animation jeunesse dans les territoires
(ingénierie jeunesse)

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le Contrat territorial pour la jeunesse (CTJ) 2013-2015 à conclure avec la communauté de communes de Benfeld et environs
- approuve le CTJ 2013-2015 à conclure avec la communauté de communes du Pays de la Zorn
- approuve l'avenant au CTJ 2011-2012 conclu avec les communautés de communes de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach et Seltz - Delta de la Sauer, avenant ayant pour objet de prolonger ce contrat pour une durée d'un an
- décide au titre de l'ingénierie jeunesse d'attribuer des subventions d'un montant total de 30 000 € dans le cadre du renouvellement et de la prolongation de ces trois CTJ, conformément au tableau annexé.

Elle autorise par ailleurs son président à signer ces deux contrats et cet avenant au nom du Département.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL